

RAPPEL DES REGLES DE BONNE CONDUITE

Lors de l'utilisation de ce véhicule, merci de veiller à respecter les conditions ci-dessous :



Ne pas fumer dans l'enceinte du véhicule

Merci de ne pas transporter vos animaux à bord de ce véhicule



Veillez à rendre le véhicule dans l'état de propreté identique au départ

Restituez le véhicule avec la même quantité d'essence ou de gasoil qu'au moment du départ



Vous êtes responsable du véhicule pendant toute la durée du prêt. La Carrosserie sera obligée de dénoncer l'utilisateur en cas d'amende ou d'infraction

Le kilométrage journalier est plafonné à 150 km par jour de prêt. Au-delà de cette limite il sera facturé au client 0.43€ HT par kilomètre supplémentaire (sauf accord différent avec les assurances). Tout client qui ne ramènera pas le véhicule avec le pourcentage d'essence du départ se verra réclamer une indemnité (à raison de 6.5l/100km au prix courant moyen) majorée de 5€ à titre de frais opérationnels.